



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120346

PARKING SOUTERRAIN SAINT-JEAN - CONVENTION DE GESTION DE
16 PLACES PRIVATIVES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
03 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**PARKING SOUTERRAIN SAINT-JEAN - CONVENTION DE GESTION
DE 16 PLACES PRIVATIVES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 30 juin 1994 la concession du parc public de stationnement place Saint-Jean a été confiée à la SOPAC devenue SO SPACE ;

En conséquence un traité de concession a été conclu pour une durée de 40 ans à compter du 5 juillet 1994. La Ville de Niort est propriétaire du parking souterrain situé place Saint-Jean (lot n° 1) conformément à un état descriptif de division en volume et règlement de jouissance en date du 22 août 1996. Ce parking est aujourd'hui concédé à la SO SPACE.

Ce parking souterrain, décliné en 7 demi-niveaux, abrite dans son premier demi-niveau 16 places privatives.

Il s'avère que la Société d'Equipement du Poitou (SEP), qui a assuré la construction de cet équipement et sa commercialisation, lors de la signature des actes de cession de ces 16 places privatives, n'a pas fait état de la nécessité de récupérer, par son gestionnaire en l'occurrence la SO SPACE, les charges d'entretien et de fonctionnement.

Afin de régulariser cette situation, je vous propose la signature d'une convention de gestion relative aux 16 places privatives du parking souterrain Saint-Jean, qui sera rédigée par Maître Bastien BERNARDEAU, notaire à Poitiers.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de gestion de 16 places privatives du parking souterrain Saint-Jean ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL